

*Crédit d'impôt à l'emploi—Loi*

**M. Axworthy:** Monsieur le président, je suis très heureux que le député m'ait posé cette question parce qu'elle se rapporte au genre de planification que nous effectuons. Comme je l'ai dit à la Chambre, l'un des problèmes majeurs auquel nous avons été confrontés lorsque nous avons repris les rênes du gouvernement, a été le fait que le gouvernement précédent avait pratiquement anéanti un grand nombre de programmes de création directe d'emplois. Il n'y avait donc rien de prévu, rien que nous puissions mettre en œuvre pour freiner le cycle du chômage au pays. Assurément, l'histoire a montré que chez nous le chômage culmine pendant les mois d'hiver. C'est pourquoi nous avons présenté un programme que, malheureusement, le député a critiqué. Nous avons dû l'adopter de façon provisoire afin de pouvoir l'annoncer en juin, le mettre sur pied à l'automne et en récolter les avantages en décembre, janvier et février, alors que le chômage saisonnier atteint son niveau le plus élevé.

Je l'ai déjà admis à la Chambre: nous avons dû improviser un programme dans un délai trop court, simplement parce que nous n'avions pas le choix. Il n'y avait rien d'autre à présenter. En conséquence, le programme et son budget sont limités.

Mais, pour répondre à la question, je dirai que nous avons conçu ce programme pour qu'on puisse le mettre en œuvre en septembre prochain, et qu'il batte son plein, dans des secteurs précis des régions à chômage élevé, pendant les mois d'hiver où le chômage a tendance à devenir le plus aigu.

D'autre part, j'aimerais signaler au député que nous ne devons pas nous leurrer et croire que nous pouvons nous contenter de réagir aux variations saisonnières car l'un des principes de base de notre programme de création directe d'emplois est de s'attaquer au chômage persistant, que ce soit parmi les jeunes ou dans les groupes minoritaires du pays. Si vous examinez les chiffres et la façon dont évolue le marché du travail au Canada, vous verrez qu'il existe un certain degré de fluctuation et de mobilité dans ce marché.

Ceux qui connaissent les pires difficultés dans un certain sens sont les chômeurs chroniques parce qu'ils n'arrivent pas à prendre pied sur le marché du travail. C'est la raison pour laquelle nous orientons de plus en plus nos efforts et nos programmes vers la solution de ce problème persistant. Il n'y a peut-être que 10 p. 100 des jeunes qui sont des chômeurs permanents. Le reste finit par se trouver du travail tôt ou tard. C'est pourquoi nous devons, particulièrement au niveau des programmes de formation, faire surtout porter nos efforts sur ceux qui doivent commencer à travailler.

**M. Hawkes:** Je voudrais relever tout d'abord la dernière remarque du ministre. Veut-il nous dire par là que son ministère dispose de données qui permettent de croire que c'est une particularité des jeunes qui fait qu'ils ont le plus de mal à se trouver du travail? Ce chiffre de 10 p. 100 qu'il nous cite est-il particulier à ce groupe de personnes ou n'est-ce pas plutôt que celles-ci sont plus difficiles à employer à cause des particularités de leur région?

**M. Axworthy:** Monsieur le président, je dirais que c'est un peu les deux. Sociologue expérimenté comme il est, je crois, le député est certainement au courant du genre d'études et d'analyses qui ont été faites au cours des dernières années. La

plus articulée et la plus complète de toutes est sans doute l'étude, effectuée il y a deux ans par l'OCDE, qui indiquait que le problème de l'emploi des jeunes n'existe pas seulement au Canada. Tous les pays du monde industrialisé sont affectés. En fait, c'est le résultat d'une explosion démographique comme celle qui eut lieu après la Seconde Guerre mondiale. Au Canada, toutefois, nous avons sans aucun doute connu, au cours des sept ou huit dernières années, l'accroissement le plus important, parmi les pays industrialisés, du nombre de jeunes à entrer sur le marché du travail. C'est un problème généralisé.

Comme sociologue, le député devrait également savoir que les problèmes auxquels les gens doivent faire face sur le marché du travail découlent en partie de leur milieu. Le manque d'instruction constitue un handicap certain pour tous ceux qui proviennent d'une région ou, pour une raison ou pour une autre, il n'était pas nécessaire de suivre des cours ou de se spécialiser. Cela s'explique parfois par la géographie. Malheureusement hélas, certaines régions de notre pays ne possèdent même pas la base économique nécessaire à la création d'emplois.

● (2020)

Quelques-uns de mes collègues du caucus sont venus me rencontrer en compagnie de leurs commettants. C'est ainsi que le député de Madawaska-Victoria est venu me voir avec un groupe de travailleurs honnêtes et dévoués. Ils voulaient avoir du travail dans leur région, mais la base économique nécessaire à leur procurer de l'emploi est inexistante. Ils passent la plus grande partie de leurs étés à des travaux agricoles en Ontario, et quand ils retournent dans leurs foyers au Nouveau-Brunswick, ils ne peuvent trouver du travail. Voilà pourquoi nous avons songé à la création directe d'emploi afin que ces gens-là aient l'occasion de travailler chez eux s'ils le veulent. La persistance du chômage dans certaines régions tient à des facteurs d'ordre démographique, phénomènes qu'on rencontre partout dans le monde. La géographie y est pour quelque chose; il y a aussi des carences individuelles qui ne dépendent pas nécessairement de la personne, mais plutôt des coutumes familiales, et le reste. A cet égard, nous assistons à des changements substantiels. Voilà pourquoi nous avons entrepris de revoir en profondeur le problème du chômage pour les années 80.

C'est ainsi que nous avons voulu former un comité parlementaire qui sera présidé par l'honorable Warren Allmand. Sauf erreur, le député fera partie du comité. Les parlementaires auront aussi l'occasion de parcourir le territoire pour s'enquérir publiquement des problèmes de pénurie et de chômage. Nous avons même formé un groupe de travail au sein de la Commission de l'emploi et de l'immigration. Nous mettons à contribution des représentants de différents ministères pour mieux saisir les changements en cours dans notre structure économique, de manière que le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et l'entreprise privée puissent combiner leurs efforts en vue de créer des emplois au cours de la prochaine décennie. Entre-temps, nous avons proposé le programme intérimaire pour garantir que nous pourrions résoudre les problèmes qui se poseront à court terme.